

Canicule : se protéger toutes et tous, s'engager dans la reconversion écologique

Une canicule est annoncée sur le territoire à partir du mercredi 15 ou du jeudi 16 juin. Il s'agirait alors de la vague de chaleur la plus précoce jamais observée. La chaleur très importante, dans des espaces scolaires inadaptés, pèsera lourdement sur la santé des élèves et sur les conditions de travail des personnels. Elle pourrait rendre très difficile le passage des épreuves écrites des enseignements généraux du baccalauréat professionnel (à partir du 14 juin), de l'épreuve de philosophie du baccalauréat général et technologique (15 juin), et des épreuves anticipées de français en première (16 juin). Il est de la responsabilité du gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour, dans l'immédiat, protéger les élèves et les personnels et, de façon urgente, s'engager dans la reconversion écologique et sociale de l'École et de la société.

Notre hiérarchie est directement responsable de notre santé et de nos conditions de travail. Pourtant, en dépit de l'annonce de cette vague de chaleur, aucune consigne claire n'a à ce jour émané du ministère. Alors que les épisodes caniculaires se répètent et deviendront plus fréquents, plus longs et plus intenses de façon certaine du fait du dérèglement climatique, l'Éducation nationale n'a pas conçu de plan d'ampleur pour rénover ou reconstruire des locaux souvent dégradés, mal isolés, mal ventilés, ni pour végétaliser des cours de récréation massivement bitumées. En conséquence, les élèves arriveront en classe dans des établissements où la température risque d'excéder 30° C dès la matinée. Plus largement, le gouvernement n'agit pas sur les causes du dérèglement climatique, à l'origine de ces épisodes caniculaires.

SUD éducation appelle les personnels à faire respecter leurs droits et ceux des élèves :

- En remplissant les Registres de Santé et Sécurité au Travail (RSST) obligatoire dans les établissements et écoles ;

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

© 01 58 39 30 12

rightary fede@sudeducation.org
rightary fedews.sudeducation.org

- En saisissant par écrit collectivement les CHSCT départementaux et académiques ;
- En refusant de se mettre en danger lorsque la température est manifestement excessive, et en faisant collectivement exercice de leur droit de retrait après avoir mis en sécurité les élèves (dans la salle la plus fraîche de l'établissement par exemple).

Pour être informé·e des outils disponibles, SUD éducation met à disposition des personnels une fiche pratique, à retrouver ici : https://www.sudeducation.org/canicules-des-outils-pour-agir-sur-les-effets-et-les-causes-du-dereglement-climatique/

SUD éducation exige de toute urgence :

- L'adaptation du calendrier des épreuves écrites de la semaine, pour que toutes aient lieu le matin et aucune l'après-midi et, si nécessaire, le report des épreuves.
- La fermeture des écoles, collèges et lycées partout où cela semble nécessaire aux personnels et aux parents.

SUD éducation revendique des actions sur les causes et les effets du dérèglement climatique :

- L'instauration de températures minimales et maximales de travail ; le contrôle effectif des températures dans les bâtiments par les CHSCT ;
- Des moyens pour l'hôpital public, pour le rendre capable d'affronter des épisodes caniculaires intenses et longs ;
- Un plan de rénovation ou de reconstruction des bâtiments scolaires pour les isoler et les ventiler ;
- La végétalisation des cours de récréation ;
- Des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre réellement contraignants pour l'État et les entreprises ; des politiques de rupture pour la justice sociale et environnementale.